

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Pêche en herbe:

Changement de date butoir pour le soutien d'activités d'initiation à la pêche

Québec, le 11 décembre 2020 – La Fondation de la faune du Québec tient à vous annoncer que la date butoir pour soumettre une demande de soutien pour la tenue d'activités d'initiation à la pêche dans le cadre du programme <u>Pêche en herbe</u> a été changée. Dorénavant, les demandes devront être reçues au plus tard le 15 janvier. Donc, en ce qui concerne les activités d'initiation à la pêche pour la saison estivale 2021 et celles de la saison hivernale 2022, les organismes devront présenter leurs demandes pour le 15 janvier 2021.

Réalisé avec le soutien financier de son partenaire principal, Canadian Tire, le programme *Pêche en herbe* a permis d'initier plus de 316 000 jeunes à la pêche sportive, dont 33 000 à la pêche blanche, depuis sa création en 1997. Dans le cadre du programme, chaque jeune reçoit une canne à pêche ou une brimbale selon la saison, ainsi qu'une brochure éducative. De plus, avec l'autorisation du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, chaque jeune pêcheur reçoit un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans.

Pour plus d'informations sur le programme ou pour soumettre une demande de soutien, veuillez consulter la page Internet du programme, le document d'information ainsi que le formulaire de demande.

Mentionnons également que la Fondation de la faune organise chaque année un encan sur Internet dont les profits sont remis entièrement au programme *Pêche en herbe*. L'édition 2021 de l'<u>Encan</u> se tiendra du 8 au 25 février. Plus de 200 produits et forfaits de pêche, de chasse et de plein air y sont offerts pour les amateurs de sports et de loisirs en nature.

- 30 -

La <u>Fondation de la faune du Québec</u> a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Information:

M^{me} Mylène Bergeron Directrice des communications et de la collecte de fonds Fondation de la faune du Québec 418 644-7926, poste 135 418 575-5728 mylene.bergeron@fondationdelafaune.gc.ca